




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-277**

Séance publique du

29 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150629- lmc170364-DE-1-1
Date de signature : 02/07/2015
Date de réception : jeudi 2 juillet 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : FOURNITURE DE VÉHICULES ET D'ENGINS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX -
SIGNATURE DU MARCHÉ**

Le 29 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Irène MALAUZAT, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Madame Dominique AUGÉY, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2015

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : FOURNITURE DE VÉHICULES ET D'ENGINS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX
- SIGNATURE DU MARCHE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le présent appel d'offres concerne un marché à bons de commande décomposé en six lots sans minimum et avec des seuils maximum par période en quantités :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Seuil maximum par période en quantités</i>
1	Véhicules Utilitaires avec Bras Polybenne double essieux	5
2	Véhicules Utilitaires avec Bras Polybenne simple essieu	5
2	Véhicules Utilitaires à plateau double cabine	5
4	Caissons avec Hayon à crémaillère hydraulique	2
5	Caissons déposables pour 3.5 Tonnes	10
6	Balayeuses Aspiratrices	8

Pour chacun des lots, le marché sera conclu pour une période initiale d'un an maximum à compter de sa date de notification, reconductible trois fois un an maximum, de manière tacite. La durée globale maximum du marché, reconductions incluses, ne pourra excéder 4 ans à compter de la date de notification de la période initiale.

Les variantes n'étaient pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'était prévue.

Les critères retenus pour le jugement des offres étaient :

Libellé	%
Prix	80
Délai de livraison	20

Un avis d'appel public à la concurrence n°2015-17 a été adressé à la presse le 21/04/2015. Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

- BOAMP.....le 22/04/2015
- JOUE.....le 25/04/2015
- Les Nouvelles Publications.....le 24/04/2015
- Sites Mairie.....le 21/04/2015
- Plate-forme ACHAT PUBLIC.....le 21/04/2015

Les DCE ont été mis en ligne sur le site ACHATPUBLIC.COM le 21/04/2015.

La date limite de réception des plis a été fixée au **3 juin 2015 12 H 00** et 8 plis ont été remis à la Direction des Marchés Publics dans les délais impartis.

Au terme de la procédure, les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis en séance le 17 juin 2015, ont décidé de retenir les sociétés suivantes, classées en première position après analyse:

Lot	Attributaire	Montants € TTC
1. Véhicules Utilitaires avec Bras Polybenne double essieux	IVECO	46 036.10
2. Véhicules Utilitaires avec Bras Polybenne simple essieu	GRANDS GARAGES DE PROVENCE	32 984.68
3. Véhicules Utilitaires à plateau double cabine	GRANDS GARAGES DE PROVENCE	55 413 .56
4. Caissons avec Hayon à crémaillère hydraulique	STIRAM	46 098
5. Caissons déposables pour 3.5 Tonnes	STIRAM	49 009.80
6. Balayeuses Aspiratrices	MATHIEU	149 400

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer les marchés portant sur la fourniture de véhicules et d'engins destinés aux services

municipaux, ainsi que leurs éventuelles reconductions, avec les sociétés et pour les montants indiqués ci-dessus.

DL.2015-277 - FOURNITURE DE VÉHICULES ET D'ENGINS POUR LES SERVICES
MUNICIPAUX - SIGNATURE DU MARCHE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)